

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL DES ETUDIANS.

PRIX :

(PUBLIÉ HEBDOMADAIREMENT.)

QUATRE SOUS.

1^{re} ANNÉE.]

Samedi, 20 Février 1841.

[No. 11.

SOMMAIRE.—*Poésie : Crédulité.—L'apprenti.—Détails historiques sur l'Institut de France.—La colère.—La Cave du diable.—Attitude d'une baleine contre un navire.—Enseigne vivante.—Faits divers.*

POÉSIE.

CRÉDULITÉ.

DEJA crédule en mon berceau,
Je croyais aux chansons que chantait ma nourrice,
Je croyais à la fée ou méchante ou propice,
A mes secrets trahis par un petit oiseau.
Et je croyais au loup quand je n'étais pas sage ;
Je croyais voir aussi, répétant sa chanson,
Le ramoneur tout noir, venant à son passage,
Pour m'emporter dans sa maison.

Plus crédule quinze ans après,
Car je croyais alors mille fois davantage,
Je croyais aux serments, au silence, au langage,
Et que nos regards seuls trahissaient nos secrets.
Je croyais que l'amour durait comme la vie,
Je croyais que toujours devait être éternel,
Je croyais qu'en aimant notre ame était ravie
Comme les anges dans le ciel.

Je croyais tout cela... j'aimais !
Sa voix si doucement exprimait ses tendresses,
Cette voix me faisait d'incroyables promesses,
Et je n'avais été si crédule jamais.
Il m'a trompé, il ment : je sais tous les mensonges.
Je croyais à son cœur, et je doute du mien.
Les chansons, les serments, les prodiges, les songes,
Hélas ! je ne crois plus à rien.

Le comte JULES DE RESSEGUIER.

L'APPRENTI.

SUITE.

M. Kartmann étant sorti pour s'assurer si toutes les mesures étaient bien prises, Frédéric demeura seul dans son cabinet. Il aurait bien voulu voir son frère, mais son chef l'avait prévenu qu'il ne le laisserait point partir, et il n'osait avouer le mauvais dessein de François. Peut-

être avait-il changé de résolution et ne devait-il plus prendre part au crime ! dans ce cas, l'aveu de Frédéric l'eût déshonoré sans utilité. Le pauvre enfant résolut d'attendre l'événement, se confiant dans la bonté de Dieu.

M. Kartmann rentra enfin. Tout était disposé pour prévenir le vol. Les commis et quelques contre-maîtres de la fabrique étaient placés en embuscade sur les différents points de la cour où donnaient les croisées du comptoir, et ils étaient en nombre suffisant pour se rendre facilement maîtres des voleurs. M. Kartmann conduisit alors Frédéric au comptoir : l'enfant suivit sans observations espérant que le hasard lui fournirait peut-être l'occasion d'être utile à François s'il devait venir.

Une heure à peu près s'écoula sans que rien annonçât l'arrivée des ouvriers, heure d'angoisses horribles pour le malheureux Frédéric, que le plus léger bruissement faisait tressaillir et qui croyait à chaque instant voir son frère paraître. Cette obscurité et ce silence qui régnaient dans l'appartement et qui lui faisaient mieux comprendre la gravité de la circonstance, le glaçaient d'épouvante ; c'était plus que les forces d'un enfant n'en pouvaient supporter : il avait tout épuisé dans cette affreuse journée, et son pauvre cœur n'y suffisait plus ; mais il lui sembla qu'il allait se briser quand l'horloge voisine sonna une heure, et qu'un léger grincement de fer l'avertit qu'on se préparait à forcer les volets. M. Kartmann entendit ce bruit en même temps que lui, et se rapprocha de la croisée : Frédéric se leva aussi par un mouvement spontané, puis il retomba sur sa chaise accablé et sans forces.

Cette agonie se prolongea pendant long-temps. Les ouvriers, dans la crainte du bruit, n'ébranlaient les volets que faiblement, et ce ne fut qu'après de longs efforts qu'ils furent enlevés. Au même instant, les débris d'un carreau brisé tombèrent sur le parquet et M. Kartmann fit entendre un coup de sifflet. Le tumulte qui eut lieu aussitôt au dehors vint avertir que l'ordre donné par ce signal avait été exécuté. Bientôt on distingua des cris, et un coup de feu partit !... A ce bruit M. Kartmann sortit précipitamment du comptoir. Frédéric, jusque là, ne s'était senti la force de faire aucun mouvement. Le frôlement d'un corps qui cherchait à s'introduire par l'ou-

verture-faite à la croisée l'arracha tout-à-coup à sa stupeur, et François se trouva devant lui.

—Malheureux ! s'écria-t-il ; que viens-tu faire ici ?

—Sauve-moi ! lui dit François égaré, Frédéric, sauve-moi !

—Et comment le pourrais-je ?...

Tout-à-coup, un souvenir traversa sa pensée ; il se rappela qu'une porte donnait du comptoir sur le jardin, il la trouva à tâtons, entraîna François après lui, et le conduisit en courant vers une partie durmur de clôture qui était peu élevée.

—Pars, lui cria-t-il en lui montrant le passage, et surtout ne reste point à Mulhouse ; les complotices sont arrêtés et ils te dénonceront.

—Adieu ! cria François, du haut du mur ; et il disparut.

—Adieu ! répéta Frédéric.

Puis, il ajouta en lui-même : Que Dieu le garde, et puisse-t-il lui inspirer de meilleures pensées.

Le lendemain de cette scène tous les coupables, à l'exception de François, furent remis entre les mains de la justice, et Frédéric, d'après l'ordre de M. Kartmann, se présenta le matin à son cabinet. Celui-ci le fit asseoir auprès de lui, et après l'avoir vivement remercié pour le service qu'il en avait reçu, lui dit de demander sans crainte la récompense qu'il avait méritée. L'enfant hésita pendant quelques instants, mais M. Kartmann l'ayant encouragé :

—J'aurais une bien grande faveur à vous demander, monsieur, dit Frédéric d'une voix tremblante... permettez-moi d'assister quelquefois aux leçons de vos enfants.

—Dès demain, dit M. Kartmann, vous les partagerez toutes. Il y a déjà long-temps que j'ai remarqué en vous ce louable désir de vous instruire, et je suis persuadé que, grâce à cette noble ambition, vous réussirez à vous faire une bonne position dans le monde. D'après ce que vous m'avez raconté hier, vous vouliez devenir graveur ; j'espère qu'en travaillant vous pourrez arriver à mieux :

Mieux que graveur ! pensa Frédéric. Oh ! que de joies, que de délicieuses espérances ces paroles venant donner au pauvre enfant ! jusque là délaissé et n'ayant d'autres ressources que sa patience, il avait enfin trouvé une protection !... On lui parlait d'un but qu'il pouvait atteindre ; on lui en facilitait les moyens. Comme l'étude allait lui devenir douce et facile ! Il ne se sentait plus de bonheur ; et ce fut à peine si son cœur, comprimé par un sentiment nouveau, lui permit d'articuler quelques phrases entre-coupées. Mais, il joignit les mains avec tant de ferveur, attachant sur M. Kartmann des yeux si attendris, que celui-ci comprit tout ce que ce geste et ce regard contenaient de profonde reconnaissance.

—Vous êtes un brave garçon, Frédéric, lui dit-il en lui serrant la main ; et je suis sûr de n'avoir jamais qu'à me louer de ce que je fais aujourd'hui pour vous.

Le lendemain même de cette entrevue, M. Kartmann présenta Frédéric à ses deux fils et à leurs maîtres. Le service qu'il venait de rendre à cette famille, la preuve d'élévation de cœur qu'il avait donnée par le choix même de la récompense, parlaient trop puissamment en sa faveur pour qu'il ne fût pas accueilli avec empressement et bienveillance tant par les professeurs que par les élèves. On le loua hautement de sa noble émulation, chacun se fit une joie et un point d'honneur d'aider l'apprenti et de contribuer pour sa part à son instruction. Les enfants de M. Kartmann furent tout glorieux de pouvoir lui donner quelques conseils utiles : et ces caressantes attentions, ces affectueuses louanges, furent un bien doux encouragement pour cette âme depuis si long-temps isolée, et qui, jusque là, n'avait pu trouver d'appui qu'en elle-même.

L'habitude qu'avait contractée Frédéric de rattacher ses différentes observations à un centre commun et d'en faire un point de départ pour d'autres remarques, lui fut aussi utile dans ses nouvelles études qu'elle l'avait été pour ses premières. Cette méthode de toujours procéder par le raisonnement, l'avait accoutumé à trouver facilement les conséquences ou les causes logiques d'un fait, et le préparait surtout merveilleusement à l'étude des mathématiques et à celle des langues. Aussi fit-il de rapides progrès dans ces deux branches d'instruction ; mais ce ne fut cependant pas au détriment de ces autres travaux. L'histoire, la géographie, le dessin, ne furent point négligés ; le dessin, surtout, était, dans son application, trop fréquemment lié aux mathématiques pour qu'il ne s'en occupât pas avec zèle, et il fut bientôt assez habile pour copier les machines les plus compliquées.

Au bout de trois ans de leçon, Frédéric avait rattrapé les fils de M. Kartmann. Il savait déjà l'arithmétique, la géométrie et étudiait la statistique. Quoique loin de connaître toutes les ressources de la langue française, il l'écrivait avec correction, ce qui était immense pour un enfant accoutumé au mauvais langage des classes populaires, et qui, au lieu de trouver du secours dans ses propres habitudes, y rencontrait mille causes d'embarras.

Les fils de M. Kartmann, plus jeunes que lui, l'un de deux et l'autre de quatre ans, étaient fiers de ses progrès, et le traitaient en camarade beaucoup plus qu'en protégé. Si ces relations affectueuses étaient dues en partie à la bonté du cœur de ces enfants, la conduite de Frédéric contribuait aussi beaucoup à les maintenir. Il se mon-

trait si modeste dans ses succès, si complaisant sans bassesse, si dignement reconnaissant, et en même temps si soigneux d'éviter tout nouveau service, qu'on aurait rougi de lui faire sentir sa position d'infériorité.

Quand Frédéric eut atteint sa dix-septième année, M. Kartmann le fit passer parmi les ouvriers. Il était si sobre, si rangé, que, tout en s'habillant beaucoup plus proprement que ses camarades d'atelier, il ne tarda pas à réaliser quelques économies qu'il employa à acheter les livres, les instruments de mathématiques, et les fournitures de classe dont il avait besoin. Ce fut une grande joie pour lui quand il put subvenir à ces dépenses, et diminuer ainsi la charge qu'avait bien voulu prendre son chef. Au milieu de tant de privations douloureuses que la pauvreté entraîne avec elle pour l'enfant de l'ouvrier, une des premières compensations qu'elle lui réserve est de lui révéler le sentiment de sa force et de sa valeur. Ainsi, la confiance de ce qu'il pouvait se faisait chaque jour sentir plus clairement à Frédéric, et lui donnait une sérénité, une noble confiance que sa position, jusque là dépendante, l'avait empêché d'éprouver : l'avenir ne l'inquiétait plus ; car, quel qu'il fût, il avait maintenant des ressources qui ne devaient jamais lui manquer. Pourvu que la main de Dieu ne se retirât pas de lui, et que la maladie ne vint point le frapper il ne craignait rien, car tous les moyens humains de réussite étaient en son pouvoir.

C'était par une de ces chaudes et claires soirées si communes à Mulhouse, à cette heure où les ouvriers quittant les fabriques, montent sur les coteaux qui bordent le canal, et y font entendre des chœurs qui, de là, vont se prolongeant dans toute la vallée.

Frédéric, un carton sur ses genoux, mettait au net une épure qu'il avait dessinée dans la journée. Lui, aussi, aurait aimé les chants, la promenade ; et quand l'air était ainsi parfumé, il sentait souvent, après une longue journée de travail, le désir d'aller respirer dans les vignes, d'y courir, et d'y cueillir des fleurettes ; mais, quelque innocents, quelque permis qu'eussent été ces plaisirs, il avait le plus souvent le courage d'y renoncer parce qu'ils s'opposaient à l'accomplissement de sa tâche. Les jours donc où la gaieté du temps l'invitait à sortir, il prenait ses livres ou son carton à dessin, et s'asseyait pour travailler sur un petit banc placé à la porte d'Odile Ridler. Il apercevait de là une petite échappée de campagne, il respirait un air plus frais, entendait le gazouillement de quelques oiseaux citadins, et pour lui, habitué à une réclusion continuelle, c'était du bien-être et de la joie.

Soir dont nous parlons, Frédéric était donc assis à sa place ordinaire ; il travaillait avec ardeur, car le jour baissait, et il voulait, avant que

la nuit vint, achever le dessin commencé : c'était l'épure d'une des machines les plus compliquées de la maison Kartmann. La respiration de quelqu'un qui se penchait sur son épaule l'arracha tout-à-coup à son application ; il releva la tête, et aperçut un étranger qui regardait très attentivement son dessin.

— Dans quelle fabrique se trouve la machine que représente cette épure ? demanda celui-ci.

— Dans celle de M. Kartmann, répondit Frédéric.

— Et comment avez-vous pu vous la procurer ?

— M. Kartmann me permet de partager les leçons de ses fils.

— Vous devez alors avoir dans vos cartons une grande partie des machines de cette maison.

— A peu près toutes, monsieur.

— Je serais curieux de les voir.

— Frédéric ouvrit obligeamment son carton, et présenta ses dessins à l'étranger. Après que celui-ci les eut examinés avec la plus scrupuleuse attention :

— Je ne vois point dans tout cela, observa-t-il, l'épure de la grande machine que M. Kartmann reçut d'Angleterre il y a environ deux mois ?

— Nous devons la copier après-demain, monsieur.

— Dites-moi, mon ami, pouvez-vous me donner une copie de ces dessins ?

— J'ai bien peu de temps à moi ; cependant, s'ils peuvent vous être agréables, je tâcherai de les copier.

— Je tiendrais surtout à avoir la nouvelle machine dont je vous parlais ; mais, comme le temps a de la valeur, j'entends vous payer ce travail. Tenez ; continua-t-il, en lui présentant trois pièces d'or, voilà d'abord un à-compte, plus tard nous nous entendrons pour un prix plus élevé.

La vue de cet or fit tressaillir Frédéric, et éveilla en lui un soupçon ; on ne pouvait lui payer aussi chèrement des dessins dont on n'aurait point voulu faire usage. Ces épures allaient sans doute servir à la confection de machines qui créeraient une fatale concurrence pour son chef, qui amèneraient sa ruine peut-être !.. Le pauvre enfant frémit à la pensée du mal qu'il aurait pu commettre ainsi par imprudence ; et, ramassant à la hâte ses dessins éparés, il les jeta dans son carton qu'il ferma soigneusement.

Son interlocuteur le regarda avec étonnement, et lui présenta de nouveau les trois pièces d'or.

— Je vous remercie, monsieur, dit Frédéric, mais je ne puis accepter un tel marché. Je réfléchis que je dispose d'une propriété qui ne m'appartient pas, et je ne veux ni ne dois le faire. Adressez-vous directement à M. Kartmann ; il pourra, mieux que moi, juger si votre demande ne nuit en rien à ses intérêts.

L'étranger sentit que Frédéric avait deviné ses intentions.

— Je comprends, lui dit-il, le motif de votre refus. Vous savez que les fabricants cachent leurs machines aux regards des autres industriels, et vous craignez que votre chef, apprenant que vous m'avez livré ces dessins, ne vous renvoie de ses ateliers ; mais je puis vous faire de tels avantages que ce renvoi sera pour vous une fortune. Je vous offre dès maintenant, dans ma fabrique, des appointements doubles de ceux que vous recevez ; et je vous paierai en outre, le jour où vous me remettrez l'épave que je vous demande, la somme que vous voudrez fixer vous-même.

Frédéric n'en entendit pas davantage, il saisit vivement son carton ; et, jetant sur l'étranger un regard où la honte se mêlait à l'indignation :

— Je ne sais ni trahir, ni me vendre, monsieur, dit-il d'une voix tremblante. Et il rentra brusquement chez la veuve Ridler.

Quelques jours après cette scène, M. Kartmann fit appeler Frédéric dans son cabinet.

— Où sont toutes les épures que vous avez dessinées avec mes enfants ? demanda-t-il.

— Dans mon carton, monsieur.

— Apportez-les-moi.

Frédéric alla chercher son carton, qu'il remit en tremblant à son chef, car il y avait dans le ton de celui-ci quelque chose de bref et d'inquiet qui l'alarmait.

M. Kartmann feuilleta tous les dessins ; la vue de chacun d'eux lui arrachait une nouvelle exclamation.

— Quelle imprudence à moi ! murmurait-il, il y avait là de quoi me perdre.

Quand il eut tout examiné, il se tourna vers Frédéric.

— Quelqu'un vous a proposé d'acheter ces dessins ? je le sais.

— Oui, monsieur.

— Et vous ne m'en avez point parlé ?

— J'ai pensé que cela n'en valait pas la peine.

— Quelle récompense vous offrait-on ?

— Celle que j'aurais demandée.

— Et vous avez refusé ?

— Oui, monsieur.

— Sans hésitation ?

— Hériter eût été une lâcheté.

— Ta main, Frédéric ! s'écria M. Kartmann en tendant la sienne au jeune ouvrier. — Tu es un noble cœur. Je connais jusqu'au moindre détail de cette affaire. J'avais agi imprudemment, mon ami, car quelqu'un de moins honnête que toi eût pu me perdre ; mais je te remercie de ta probité. Aujourd'hui tu n'es plus un enfant ; d'après tous les rapports que m'ont fait tes professeurs, et d'après ce que je vois moi-même, tu ne dois pas continuer à rester ouvrier ; tu peux m'être beaucoup plus utile comme commis. A partir de de-

main tu viendras donc habiter ma maison ; ma table sera la tienne ; tu continueras à partager les leçons de mes enfants, et tu recevras des appointements conformes à ta nouvelle place : quand tu auras quelques années de plus, je verrai à te créer une position meilleure.

Dès le lendemain, en effet, Frédéric fit ses adieux à la bonne femme Ridler, mais il ne la quitta point sans verser quelques larmes, car son bonheur ne lui faisait point oublier, qu'elle avait été bonne pour lui, il continua à se montrer reconnaissant des soins qu'elle lui avait donnés et il ne manqua jamais chaque semaine de venir visiter sa vieille hôtesse. Les cœurs forts savent ainsi traverser les périodes de bonheur sans céder, ni à l'ivresse, ni au désespoir, écueils des êtres faibles, et qui tuent jusqu'aux souvenirs les plus sacrés.

Suite et Fin à la prochaine livraison.



DÉTAILS HISTORIQUES SUR L'INSTITUT DE FRANCE.

L'Institut de France se compose de cinq académies ou réunions savantes, dont les attributions sont en partie indiquées par les noms qu'elles portent ; savoir : 1^o Académie des sciences ; 2^o Académie française ; 3^o Académie des sciences morales et politiques ; 4^o Académie des inscriptions et belles-lettres ; 5^o Académie des beaux-arts. L'institution des académies en France remonte jusqu'à Charlemagne. Les leçons de Pierre de Pise et l'influence du célèbre Anglais Aleuin firent de ce grand monarque un ami des lettres : il établit dans son palais une académie dont il fut membre, et qui jeta les premiers fondemens de la langue française. Un siècle après Charlemagne, la France était revenue presque barbare, et avec elle tout l'Occident, lorsque Alfred, roi d'Angleterre, à la fois poète, musicien, guerrier, savant et législateur, institua la fameuse Académie d'Oxford. Sans rappeler ici les brillantes académies de Grenade et de Cordoue sous le règne des Maures en Espagne, et celles dont se couvrit l'Italie à la renaissance des lettres, nous arriverons à la création de l'Académie française, qui fut fondée la première parmi celles qui composent aujourd'hui l'Institut. Le cardinal de Richelieu, ayant appris que plusieurs gens de lettres s'assemblaient à jours fixes pour discuter entre eux et se communiquer leurs travaux, forma le projet de les réunir en une société qu'il décora du nom d'*Académie française* ; il en fut le chef et le protecteur, et lui fit octroyer, en 1635, des lettres-patentes par Louis XIII.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, établie par Colbert en 1663, fut connue long-temps sous le nom de *petite Académie* que lui avait donné Louis XIV, parce qu'elle ne fut composée d'abord que de quatre membres pris dans l'Académie française. A l'origine, les travaux de cette réunion se bornèrent aux dessins des tapisseries du roi, aux devises des jetons du trésor royal, à l'examen des projets d'embellissemens de Versailles, à celui des tragédies lyriques de Quinault, etc. Le nom,

qu'elle porte aujourd'hui indique assez que ses attributions ont été agrandies.

L'Académie des sciences, fondée par Colbert en 1666; fut une imitation de ce qui s'était fait quelques années auparavant en Angleterre.

Quelques philosophes s'assemblaient déjà sous Cromwell pour s'occuper de la recherche des secrets de la nature. Charles II, rappelé au trône par la nation, donna, en 1660, des lettres-patentes à cette académie naissante, si renommée depuis sous le nom de *Société royale de Londres*.

Colbert, voulant faire partager à la France la gloire que la nation anglaise s'était acquise sous ce rapport; fit agréer au roi l'établissement d'une Académie des sciences.

Pendant la tourmente révolutionnaire, les académies avaient comme disparu, les salles de réunion étaient désertes et abandonnées; la tête de Clémentin roula sur l'échafaud, et Lavoisier, le célèbre fondateur de la chimie moderne, reçut la mort sans avoir pu confier au papier des découvertes importantes.

Mais après la terreur, le mouvement scientifique reçut une vive impulsion. La constitution de l'an 3 porte, au titre x: " Il y aura pour toute la république un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences."

La loi du 3 brumaire suivant sur l'instruction publique offre, dans son titre iv, l'organisation de l'Institut, qui fut alors divisé en trois classes: la première comprenait les sciences physiques et mathématiques; la deuxième, les sciences morales et politiques; la troisième, la littérature et les beaux-arts.

La Convention avait déjà eu des preuves de l'importance des corps savans par les services que la France en avait reçus à l'époque de l'invasion du territoire par la coalition étrangère. Les savans firent des prodiges pour la défense du pays; entre autres travaux importants, on doit citer ceux de Chaptal et de Berthollet sur la fabrication des poudres, le traité de Monge sur les canons, etc., etc.

La création de l'Institut d'Égypte suivit de près celle de l'Institut de France. Bonaparte avait emmené avec lui, dans son expédition, une centaine d'hommes les plus distingués comme savans, artistes, ingénieurs, dessinateurs, géographes; parmi eux se faisaient remarquer surtout Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieu, Larrey, Dubois, Deaon, Girard, Andréoussy, Malus, etc. Ces hommes illustres partagèrent toutes les fatigues des soldats, et plus d'une fois excitèrent l'admiration de l'armée par le courage héroïque qu'ils montrèrent, soit contre l'ennemi, soit pour supporter les privations de tout genre qu'imposaient les marches à travers le Désert.

A peine Bonaparte eut-il pris possession du Caire, qu'il s'occupa d'organiser en institut les savans qu'il avait amenés avec lui; il leur adjoignit quelques uns de ses officiers les plus distingués, et se fit un honneur d'être compté lui-même parmi les membres de cette compagnie célèbre; il y consacra des revenus et l'un des plus vastes palais du Caire. Monge fut le premier qui en obtint la présidence, Bonaparte ne fut que le second. Les travaux que le nouvel Institut se proposa étaient du

plus haut intérêt: les uns devaient faire une description exacte du pays, et en dresser la carte la plus détaillée; d'autres devaient en étudier les ruines, et enrichir l'histoire de leurs découvertes; ceux-ci avaient à en étudier les productions, et faire les observations utiles à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle; ceux-là avaient à rechercher les améliorations qu'on pourrait apporter à l'existence des habitans par des machines; des canaux, des travaux sur le Nil, des procédés adaptés au sol de ce pays, si différent de l'Europe. L'abandon forcé de l'Égypte par l'armée française ne laissa pas le temps de donner à ces travaux tous les développemens qu'ils comportaient.

L'Institut de France conserva la nouvelle organisation qu'il avait reçue jusqu'au 8 pluviôse de l'an xi (1803). A cette époque, Bonaparte, qui n'aimait pas les discussions des idéologues, dont se composait en grande partie l'Académie des sciences morales et politiques, et qui préparait son avènement au trône absolu, mit fin, d'un trait de plume, à des réunions incompatibles avec sa politique; il supprima l'Académie des sciences morales et politiques, et divisa l'Institut en quatre classes: 1o sciences physiques et mathématiques, 2o langue et littérature française, 3o histoire et littérature anciennes, 4o beaux-arts.

En 1815, l'Institut conserva son nom, mais les quatre classes reprirent les dénominations qu'elles avaient avant la révolution.

C'est seulement au 27 octobre 1832 que, sur un rapport adressé au roi par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, l'Académie des sciences morales et politiques a été rétablie. Elle est aujourd'hui entièrement constituée.

L'Académie des sciences est celle des quatre classes de l'Institut qui a élevé le plus haut sa renommée par la célébrité de ses membres. Bonaparte s'honorait du titre de membre de l'Académie des sciences; et plus d'une fois, lorsqu'il était déjà couvert de gloire par ses brillantes campagnes d'Italie, il parut dans les solennités publiques en habit de membre de l'Institut. Lagrange, Fourier, sont morts sous l'empire, après avoir illustré l'Académie par leurs découvertes; Monge succomba, en 1817, au chagrin que lui causa son exclusion de l'Institut; Berthollet est mort en 1822. La place, l'auteur de la *Mécanique céleste*, en 1826; Fourier, en 1829; Cuvier, en succombant l'année dernière, après d'innombrables travaux, a consterné tout le monde savant. Depuis quelques mois seulement, M. Legendre, si connu parmi la jeunesse par ses *Elémens de géométrie*, et qui a enrichi la science de nouvelles branches de haute analyse, a été conduit à la tombe par son âge avancé. Enfin, M. Andrieux vient de laisser la place de secrétaire perpétuel de la classe des belles-lettres à M. Arnault. Les honoraires qui sont attachés au titre de membre de l'Institut s'élèvent à peu près à 1,500fr. par année.—*Mag. Pit.* 1833.



LA COLÈRE.—Dès que Socrate s'apercevait de quelque émotion extraordinaire dont son âme était agitée, et qu'il était prêt à éclater contre quelques uns de ses amis, il adoucissait le ton de sa voix, il prêtait à son visage un air riant; la douceur et la

bonté étaient peintes dans ses yeux, et par de si généreux efforts, il reprimit les premiers mouvements de l'impérieuse passion qui allait le surmonter.

Lorsqu'on est porté à la colère, il faut en observer attentivement les effets dans ceux qui se livrent à la même passion.

Si j'avais un domestique intelligent, je serais charmé, lorsqu'il me voit entrer en colère, qu'il me présentât un miroir où je ne pusse me voir sans avoir honte de moi-même.

Nous pouvons passer pour méchants, pour médians, pour sots, à cause de quelques paroles que la colère nous aura arrachées, et que peut-être nous désavouons lorsque nous serons rendus à nous-mêmes.

Savoir se taire lorsqu'on est en colère, c'est ce que l'on a de mieux à faire ; car si l'on a quelque défaut ou quelque secret important à garder, on s'expose à le dévoiler sans le vouloir.

Plus une âme lâche succombe aisément à la douleur et s'en laisse comme accabler, plus la colère où elle s'abandonne est violente ; est-il une plus grande preuve de faiblesse ? Et voilà pourquoi la colère est bien plus vive et plus ardente dans les femmes que dans les hommes, dans les malades que dans ceux qui jouissent d'une parfaite santé, dans les vieillards que dans les jeunes gens, et enfin dans les malheureux que dans ceux à qui la fortune ne laisse rien à désirer. Un avare se courroucera contre son intendant, un friand contre son cuisinier, un jaloux contre sa femme, etc. C'est donc dans la faiblesse et dans l'imbécillité de notre âme que se trouve la cause de la colère.

Les amis de l'orateur Satyrus lui bouchèrent les oreilles avec de la cire pour qu'il ne s'emportât pas aux injures de son adversaire.—*Extrait de Plutarque.*



LA CAVE DU DIABLE.

De tous les comtés d'Angleterre, le Derbyshire est celui où le paysage offre les scènes les plus variées et les contrastes les plus étranges. Au midi, ce ne sont que champs fertiles et riantes vallées, mais au nord tous les caractères d'une nature triste, sauvage, sublime, semblent réunis pour étonner le voyageur. Le terrain s'élève graduellement, et se couvre peu à peu de collines dont les ondulations sont à peine perceptibles. Puis ces collines deviennent des montagnes ; ces montagnes grandissent, se déroulent en une chaîne imposante qui envahit bientôt tout l'espace et va serpenter au loin sur les frontières de l'Essex. Il y a un endroit où les sommets réunis de ces montagnes forment une sorte de plateau qu'on appelle la région du Pic. Là, on ne saurait faire un seul pas sans surprise, et l'on y compte, dans un espace peu étendu, plus de sept cents éminences et plus de cinquante cavernes, gorges ou ravins. L'une des plus célèbres cavernes est celle du *Diable*. De chaque côté, de gigantesques rochers au ton gris plutôt que noir, s'élèvent presque perpendiculairement à une hau-

teur d'environ trois cents pieds. Un ruisseau sort de la caverne, et se perd en écumant à travers les fentes de la pierre et les couches crayeuses. La voûte qui forme la bouche du souterrain décrit une courbe de cent vingt pieds. Au commencement, le regard perce difficilement. L'obscurité de cet effrayant séjour. Après quelques instants, on découvre de pauvres chaumières, habitées par de pauvres gens qui gagnent leur vie en faisant le double métier de cordiers et de guides. Les longues et maigres potences qui se dressent à l'entrée comme de funestes augures leur servent à tresser les cordes. A soixante pieds de l'ouverture, la voûte touche et embrasse presque le sol ; la lumière du jour disparaît ; on ne peut plus avancer qu'avec des torches. Pendant quelque temps, on ne peut marcher qu'en se courbant. Le premier espace ouvert où l'on pénètre contient un petit lac large d'environ cinquante pieds. On monte sur un petit bateau jonché de paille, et il faut avoir grand soin de se tenir couché, car la voûte descend vers le milieu à dix-huit ou vingt pouces du niveau de l'eau. On arrive à une salle immense ; mais les flambeaux ne peuvent percer l'obscurité, et il est impossible de mesurer l'élévation et la profondeur de cette partie du souterrain. Des marches conduisent à un second lac plus étendu que le premier : on le traverse sur le dos des guides. En quelques endroits, l'eau suinte et tombe en pluie fine comme un brouillard. Un peu plus loin on pénètre dans un souterrain où la nuit semble encore plus affreuse ; on l'appelle *le chancel* (sanctuaire). En cet endroit, le silence mortel qui oppresse depuis long-temps le cœur est tout-à-coup interrompu par un éclat de sons qui descendent en grossissant des parties supérieures de la caverne : c'est un chœur de femmes et d'enfants rangés dans un creux de rochers au-dessus du chancel, mais à peu de distance. Les guides secouent leurs torches et montrent ces pauvres êtres pâles et à peine vêtus, jetant leurs lugubres accords dans ces sombres abîmes. Ce sont leurs compagnes, ce sont leurs fils et leurs filles qui ont ainsi appris à jouer un rôle fantasmagorique dans ce spectacle de terreur. Quand on revoit le jour, on se sent soulagé d'un poids énorme. On croit avoir porté le rocher entier pendant tout un jour.



ATTAQUE D'UNE BALEINE CONTRE UN NAVIRE: DÉTRESSE DE L'ÉQUIPAGE.—En 1820, le 13 novembre, un navire américain, *l'Essex*, se trouvant dans la mer du Sud, par 47° de latitude, aperçut un groupe de baleines vers lesquelles il se dirigea ; arrivé au milieu des cétacés, il mit les canots à la mer. Chacun de s'embarquer et de sauter à son poste : les rameurs se courbent sous leurs avirons, et les harponneurs se préparent à profiter de l'aubaine que le ciel leur envoie.

La petite flotille s'avancait rapidement, et le navire la suivait de près. Tout-à-coup on vit la plus grosse baleine se détacher du groupe avec lequel elle semblait réunie comme en famille, et dédaignant les faibles embarcations, s'élançant droit sur le navire, qu'elle prit sans doute, et non sans raison, pour le chef de cette armée d'ennemis. Du premier choc, elle fracassa une partie de la fausse quille, et elle s'efforça ensuite de saïser entre ses mâchoires quelque partie des œuvres vives; ne pouvant réussir, elle s'éloigna de deux cents toises, et revint frapper de toute sa force la proue du bâtiment. Le navire qui filait alors cinq nœuds (environ huit pieds par seconde), recula à l'instant avec une vitesse de quatre nœuds (environ six pieds quatre pouces par seconde). Il en résulta une vague très haute; la mer entra dans le bâtiment par les fenêtres de l'arrière, en remplissant le coque, et le fit coucher sur le côté. Vainement les canots arrivèrent, il n'était plus temps de sauver l'Essex. Tout ce qu'on put faire, en enfongant le pont, fut d'extraire une petite quantité de pain et d'eau que l'on déposa dans les canots.

Après trois jours d'attente, aucun navire ne paraissant dans ces parages, les canots se décidèrent à faire voile vers des mers plus fréquentées; contrariés par les vents, ils ne purent aborder, le 20 décembre, qu'à l'île Ducie (lat. 25° S., longit. 127° O.); mais ne trouvant sur ce rocher volcanique qu'un peu de bois et de broussailles, et pas de nourriture, les canots la quitterent huit jours après, y laissant trois matelots qui refusèrent de s'embarquer.

Le 13 janvier suivant, un baleinier rencontra un des canots, et en recueillit les marins; le second canot ne fut rencontrée en mer par un autre baleinier américain que quatre-vingt-dix jours après avoir quitté l'île Ducie. Il ne restait de tous les hommes qui le montaient que le capitaine et un mousse: les autres avaient péri. Il est douloureux de dire qu'ils avaient servi successivement à prolonger la vie de leurs compagnons. Pour la dernière fois on avait tiré au sort dans la journée, et le mousse avait eu le mauvais lot; la rencontre du navire américain lui sauva la vie.— Quand aux trois matelots restés dans l'île de Ducie, ils furent ramenés dans l'île de la Nouvelle-Galles du Sud, qui, en quittant Valparaiso, se porta à leur secours. Au coup de canon qu'il tira dès son arrivée auprès de l'île, il vit sortir d'une caverno trois hommes réduits à un indéfinissable degré de maigreur; malheureux qui s'étaient nourris seulement de graines et de racines depuis plusieurs mois.



ENSEIGNE VIVANTE.—Je rencontrai un jour, dans une des rues de Boston, une tortue qui marchait devant la porte d'un restaurant, et portait sur

son dos cette malheureuse inscription: "Tortue à manger en soupe, demain, à table d'hôte." Plus d'un étranger s'arrêta pour considérer, avec un avant-goût du repas, cette pauvre victime que la nature avait si puissamment protégée contre tous ses ennemis, excepté contre le coutelas du cuisinier.—*Voyage en Amérique.*

M. ALEXANDRE a représenté Jeudi au soir son *Aubergiste de Calais*, dans laquelle il remplit sept rôles différents. Il était assisté par un amateur, qui a partagé avec lui les applaudissements, comme il a beaucoup contribué à l'hilarité continuelle de l'assistance.

Ceux qui n'ont pu assister aux deux représentations de cette semaine, comme ceux qui y ont assisté, ont dû apprendre avec plaisir que M. Alexandre donnerait une troisième soirée mardi prochain. Elle se composera du *Diable Boiteux*, et des scènes les plus intéressantes des *Ruses de Nicolas* et de l'*Aubergiste de Calais*. Certes, on ne saurait plus jovialement enterrer le mardi gras.—*Canadien.*



De la Gazette de Québec

Le jugement suivant, prononcé par le juge PARNET dans la cour de janvier dernier, est digne de fixer l'attention des fabriques en cette province. Une fabrique a-t-elle le droit de soumettre tous les bancs d'une nouvelle église paroissiale à une nouvelle enchère, en indemnisant les possesseurs de bancs dans l'ancienne église? Telle est la question dont voici le jugement.

PROVINCE DU BAS-CANADA, } DANS LE BANC DU ROI.
DISTRICT DE QUÉBEC. }

Le 27ème jour de janvier 1841.

Les curé et marguilliers de la fabrique de Ste. Croix,
Demandeurs,

vs.

Ursule Fiset, veuve J. B. Legendre, et F. X. Legendre,
Défendeurs.

La cour, après avoir entendu les parties par leurs procureurs et avocats, examiné les pièces de records et pesé les témoignages, considérant que les prétentions des défendeurs et notamment de la défenderesse, exprimées dans leur exception, ne peuvent être soutenues en droit que sur et au nom d'un titre par écrit, et qu'il n'en ont point produit; que la possession d'un banc dans une église, quelque longue qu'elle ait été, est insuffisante pour donner le droit d'être maintenu en icelle; que d'ailleurs le banc réclamé par les défendeurs est dans la nouvelle église de la paroisse Ste. Croix, et n'est pas le même banc identique que celui dont l'époux de la défenderesse et elle-même ont eu la possession dans la vieille église de la dite paroisse, et tout considéré, déboute les défendeurs de leur dite exception et les condamne solidairement à payer aux demandeurs deux livres dix schellings courant de dommages pour s'être emparés illégalement et sans titre du banc dans la nouvelle église de Ste. Croix, situé dans la nef de la dite église dans le rang double du côté de l'épître, numéro 7, et en avoir gardé conjointement la possession contre le gré et

volonté de la dite fabrique depuis le mois de janvier dernier, les condamne en outre à se désister, sous deux fois vingt-quatre heures de la signification du présent jugement, de la possession du dit banc, leur fait défense de troubler la dite fabrique à l'avenir sous les peines de droit, le tout avec dépens.

Par la cour,

(Signé) PERRAULT ET BURROUGHS, P. B. R.

La Gazette et le Morning Courier de Montréal rapportent les adieux faits par lord Sydenham au conseil spécial avant la dissolution de ce corps. Son Excellence dit, entr'autres choses, qu'il était émané du conseil plus de mesures utiles qu'aucun corps représentatif en cette province n'en avait jamais produit dans le même espace de temps; que sachant avec quel soin et quelle sollicitude chaque mesure avait été rédigée et examinée dans ses détails les plus minutieux pendant son passage au conseil, connaissant l'esprit constitutionnel qui avait toujours présidé aux délibérations de ce corps, et convaincue que ses mesures étaient calculées pour assurer les droits et avancer les intérêts de la province, elle n'hésiterait pas à prendre sur elle la responsabilité de toutes et chacune des ordonnances qu'il avait passées; qu'elle soutiendrait et défendrait tant en particulier qu'en public, ces mesures; et que c'était avec plaisir qu'en portant ses regards en arrière elle pouvait dire qu'en aucune occasion elle n'avait vu autre chose qu'une discussion loyale et ouverte, et l'exercice indépendant d'un jugement libre parmi les membres du conseil. La cérémonie s'est terminée par d'affectueuses poignées de mains entre Son Excellence et tous les conseillers présents.—*Id.*

M. GUY, juge de police à Montréal, a été arrêté et mis sous caution pour comparaître à la prochaine cour criminelle, sur une plainte en diffamation portée contre lui par M. A. P. HARR, avocat, qui le poursuit aussi au civil. La diffamation résulterait d'une lettre adressée à M. MYRDOCK, secrétaire en chef du gouverneur-général. Cette affaire a fait beaucoup de bruit à Montréal.—*Id.*

MILICE VOLONTAIRE.—Nous apprenons (dit le *Montréal Herald*) que le gouvernement se propose de réorganiser le bataillon d'infanterie légère de Montréal, sous les ordres du lieutenant colonel Holmes. Ceci (ajoute le *Herald*) semble annoncer des hostilités prochaines entre la Grande-Bretagne et les Etas-Unis.—*Id.*

Faits Divers.

PHILADELPHIE.—La capitale de Pennsylvanie n'est pas seulement bouleversée par les orages financiers, le vent de la discorde religieuse y soulève, en même temps, ses tempêtes. Un docteur Moriarty, missionnaire catholique, a causé une sorte de révolution dans la fois jadis inébranlable de la métropole du *quakerisme*. A la voix de ce docteur, plus de trois cents conversions au catholicisme viennent, dit-on, de s'opérer d'un coup. Mais, d'un autre côté, MM. Chambers et Boardman n'auraient pas fait de moindres conquêtes au protestantisme. Cette fluctuation des esprits a causé quelques scandales au sein des temples mêmes. Un pasteur protestant ayant prêché, l'autre soir, contre l'église romaine, une femme, nouvelle adepte de cette église, s'est levée avec indignation et a traité d'impostures les allégations du prédicateur. De semblables scènes ont eu lieu le dimanche dans une autre église. Dieu sauve Philadelphie! La banqueroute et la guerre de religion, c'est trop d'un!—*Courrier des E. U.*

—UNE SUBSTITUTION.—Une femme tenant en ses bras un enfant, dont elle avait couvert la figure pour le préserver du froid, est entrée dans un cabaret à bière, au village de Whiddon, comté d'York, en Angleterre, et a demandé un verre de bière bien fraîche. L'hôtesse, qui

avait en ce moment sur ses genoux un enfant endormi, le déposa dans son berceau, descendit à la cave et remonta avec un pot de bière; elle fut alors bien étonnée de ne plus retrouver sa pratique, et proféra quelques murmures de ce qu'on l'avait dérangé inutilement. Des cris étant partis en ce moment du berceau, elle s'y dirigea et fut tout effrayée de voir son enfant absolument noir et en proie à une sorte de convulsion nerveuse. Elle envoya chercher un médecin, qui augmenta la douleur de la pauvre mère en lui faisant connaître que l'on avait substitué à son fils un autre enfant noir comme un nègre, non par l'effet d'une maladie, mais parce que telle était apparemment la couleur de son père. L'enfant a été conduit à l'hospice. Tous les efforts pour retrouver la femme inconnue et le nourrisson qu'elle a volé ont été infructueux.

On a fait de bizarres conjectures sur les motifs qui ont occasionné un pareil crime. Elles vont jusqu'à supposer que la femme d'un riche colon de la Jamaïque, arrivée en Angleterre, aura voulu faire disparaître le fruit honteux de son commerce avec un nègre, et qu'elle a chargé de cette commission une personne entièrement inconnue dans le pays.—*Id.*

—LA CHASSE A L'OURS.—Les détails suivants sont extraits du *Courrier suisse*:

"Abrabam Cap, de Saint-Cerges, forestier et chasseur de profession faisait, il y a une quinzaine de jours une tournée dans les environs de ce village avec un nommé Constant. En passant au Vuarnoz, près d'un endroit où il y a une petite caverne, leur chien se mit à aboyer par moments. En bon chasseur, Cap pensa qu'il pouvait bien y avoir quelque chose dans la tanière en question. Ils en cherchèrent l'entrée, mais elle était couverte de neige extrêmement durcie et en grande quantité. Un jeune homme vint à passer près d'eux, allant au bois avec sa hache; il s'arrêta et les aida à coups de hache à débayer cette neige. Dessous, ils trouvèrent des broussailles et enfin le trou, exactement fermé avec des pierres qu'ils ôtèrent. L'ouverture rétablie, il fut question d'y faire passer l'un d'eux. Cap décida Constant à s'y fourrer, et pour pouvoir le faire, ce dernier fut obligé d'ôter sa veste et son gilet, et d'entrer ainsi en chemise. Quand il fut dedans, il put se tenir droit. Ayant armé sa carabine, il fit quelques pas sans voir goutte. Il cria alors aux autres qu'il ne voyait rien, qu'il fallait allumer un cornet de poix qu'ils avaient, et entrer avec; ce que fit Cap.

"Quand celui-ci fut dedans avec sa lumière, Constant avait devant lui, à bout portant, un ours énorme prêt à lui sauter dessus; Constant lâcha sa détente; le coup partit, la poix s'éteignit, et l'ours, atteint à la tête, se mit à hurler d'une manière affreuse, tellement que la montagne en tremblait. Cap s'était vite blotti contre une paroi, où il se tenait debout, pensant que l'ours chercherait à sortir, et ne disait mot. Constant, en chemise, courait dans la caverne en criant: *Ah diantre! va mé laissi tot solet!* Cap répondit à voix basse: *De say, iéé.* Au même moment, l'ours, qui se trouvait près de Cap, lui pose la patte sur l'épaule, et lui emporte habit, gilet, chemise et peau. Aux cris de Cap, l'ours se sauve à l'entrée, montre sa grosse tête, sur laquelle le jeune homme resté dehors décharge un bon coup de hache, qui achève l'ours. Mais, nouvel embarras! en se débattant, l'ours bouchait complètement l'entrée. L'odeur de la poudre et le manque d'air suffoquaient Cap et Constant. "Tire-le par les pattes!" criaient-ils à leur compagnon. "Pousse-le par derrière!" disait celui-ci. A force de pousser et de tirer, ils en vinrent pourtant à bout, et mirent l'ours dehors. Il était très grand et pesait 233 livres. On le monte à présent dans une ville voisine, et, à ce qu'on assure, un ami de nos héros expose, sur un tonneau, dans les rues, toute l'histoire de la prise de l'ours."—*Id.*

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. V. DE LORNE,

Québec, Rue St. Jean, N^o. 18.